

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 10 septembre 2019

Noël Le Graët hors-jeu sur l'homophobie !

Noël Le Graët, Président de la Fédération Française de Football, persiste. La FSGL aussi ! Oui, il faut bien arrêter les matchs de football pour des comportements homophobes comme racistes ! Et voici pourquoi...

Si cela peut être une compétition, **le sport est basé avant tout sur le respect de toutes et tous, et le partage d'émotions positives.**

Le laisser-faire face aux comportements homophobes doit donc cesser, dans le football comme ailleurs.

De par sa prise de parole, **Noël Le Graët est hors-jeu sur l'homophobie** et passe complètement à côté de la question. Il ne mesure manifestement pas l'ampleur du problème posé par les comportements homophobes de certains supporters dans les stades.

Les terrains de football ne sont pas des lieux où les lois de la République ne s'appliquent pas !

Lorsqu'il est interrogé sur le bienfondé d'arrêter des matchs quand des chants homophobes sont entonnés ou des banderoles homophobes déployées, Noël Le Graët souhaite que ces matchs ne soient plus arrêtés, alors qu'il confirme qu'ils doivent l'être à la suite de cris racistes. Il déclare même qu'« *il ne veut pas être pris en otage par l'homophobie* ».

Il continue en affirmant que « *racisme et banderoles homophobes, ce n'est pas la même chose* », et ajoute que « *l'homophobie est un problème national* » à traiter à un autre niveau.

Parce que les personnes LGBT (lesbiennes, gays, bi-e-s et trans) ne sont pas des sous-humains, il ne peut pas y avoir de hiérarchie de traitement entre racisme et homophobie !

Nous sommes au moins d'accord sur un point : **l'homophobie est un problème national** sauf qu'à ce titre, la plus grosse fédération sportive française et, à travers elle son Président, ne peut **se dérober face à sa responsabilité citoyenne et sociétale.**

L'univers sportif est le reflet de l'état d'esprit d'une société.

Une étude récente⁽¹⁾ donne, entre autres, ces quelques chiffres sur les LGBTphobies dans la société :

- la population LGBT est estimée à environ 10% de la population globale,
- les injures homophobes sont les plus répandues (*49% des homosexuel-le-s déclarent en avoir été victimes*),
- la probabilité de se suicider d'une personne LGBT est très supérieure au reste de la population.

Lorsque des propos ou actes homophobes se produisent dans un stade, c'est toujours une claque pour les supporters de football LGBT, dans le stade comme derrière l'écran.

L'agression est bien réelle pour des millions de personnes. Tout comportement homophobe exerce **une pression sociale et mentale** sur les personnes LGBT, **partout, tout le temps**. Cela crée **un climat d'insécurité** et il ne peut y avoir d'inconscience irresponsable sur le sujet.

N'oublions pas que **la FFF a pour mission déléguée par l'Etat d'organiser la pratique sportive du football pour toutes et tous** en France.

Manifestement, son Président n'a toujours pas compris que, de par la position prédominante de ce sport sur les autres, **la FFF a un rôle unique à jouer au-delà même du périmètre sportif pour lutter contre l'homophobie au même titre que contre les autres (racisme, sexisme...)**, en amenant son public à une plus grande bienveillance, et ce certainement par des actions fortes.

FAISONS DU SPORT ENSEMBLE !

La FFF ne donc peut nier l'ampleur de ce problème et encore moins dégager en touche !

Si elle n'est évidemment pas la seule responsable, elle se devrait d'être exemplaire. D'autres Fédérations sportives ont, elles, pris conscience de la **violence de ces comportements** et commencent à assumer leurs responsabilités, alors même que leurs supporters sont globalement moins agressifs que dans l'univers du football.

La FSGL appelle donc à un dialogue apaisé avec les instances pour **sensibiliser au mal réel qu'engendrent ces comportements et accompagner vers un environnement plus respectueux de toutes les diversités.**

En attendant, parce que cette violence fait des dégâts importants sur des personnes, **la FSGL demande également que soit appliqué sans trembler l'arrêt des matchs en cas de comportements homophobes pour combattre cette discrimination comme toutes les autres, avec la même vigueur !**

(1) Enquête réalisée en 2018 par l'Ifop pour la Fondation Jean-Jaurès et la Dilcrah

https://jean-jaures.org/sites/default/files/redac/commun/productions/2018/0627/111525_ifop_fjj_dilcrah_observatoire_26.06.2018_0.pdf

Contact : Sylvain Coopman, tél : 06 32 42 96 43, courriel : presidence@fsgl.org

Pour en savoir plus, www.fsgl.org

Qu'est-ce que la FSGL ?

La FSGL (Fédération Sportive Gaie et Lesbienne) a été créée en 1987, quelques années à peine après la dépénalisation de l'homosexualité en France.

Tout d'abord association multisports parisienne, elle s'est transformée en interassociative sur la région Ile-de-France pour s'étendre et devenir une fédération sportive à dimension nationale. Elle rassemble aujourd'hui près d'une cinquantaine d'associations et 6 000 licencié-e-s, à Paris mais aussi dans des villes comme La Rochelle, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nice, Niort, Rennes...

Ses missions sont la promotion d'une pratique sportive favorisant l'inclusion sociale de toutes et tous, et la lutte contre les discriminations dans l'univers sportif, plus particulièrement celles liés à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre, mais pas uniquement.

Sa devise : Faisons du sport ensemble !

Elle s'appuie sur les valeurs du sport : respect, partage et humanisme pour porter, avec l'appui de ses associations, ce message d'ouverture au-delà de toutes les différences.

La FSGL organise le Tournoi International de Paris (TIP) avec ses associations franciliennes et de nombreux bénévoles. Elle a été un fort soutien de la candidature de Paris aux Gay Games, et elle fut en première ligne pour faire de Paris 2018 un événement exceptionnel et mémorable ouvert à tou-te-s. Elle accompagne également ses associations pour l'organisation de leurs tournois en régions.

Depuis 2015, la FSGL est titulaire de l'agrément au titre des associations sportives signé par le préfet (agrément sport prévu à l'article L121-4 du code du sport) et elle est soutenue par le Ministère des Sports et le Secrétariat d'Etat à la lutte contre les discriminations pour ses actions de sensibilisation. Elle a plus récemment été récompensée de la médaille de la Ville de Paris, le Sceau des Nautas, pour son engagement au plus près du terrain.

Rappelons que les associations sportives LGBT+ (Lesbiennes, Gays, Bi-e-s, Trans) se sont créées pour développer un cadre bienveillant et permettre ainsi une pratique sportive sereine aux personnes LGBT. Bien évidemment, ces associations sont ouvertes à toute autre personne, si elle respecte cette charte de bonne conduite, respectueuse des différences.

FAISONS DU SPORT ENSEMBLE !